



## VOTRE DON EN ACTION

# MISE À JOUR SUR LE FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2024 EN ALBERTA

**31 OCTOBRE 2024**

Plus de 20 000 personnes ont été évacuées de la municipalité de Jasper et du parc national de Jasper après que l'ordre d'évacuation a été donné le 22 juillet 2024 en raison des feux de forêt. Les incendies ont causé des dommages importants et gravement endommagé ou détruit environ 30 % des bâtiments de la ville de Jasper. Dès le début de la catastrophe, la Croix-Rouge canadienne a mobilisé des équipes pour offrir du soutien et des services essentiels aux personnes sinistrées, et elle continue de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement provincial, les municipalités et les instances dirigeantes autochtones pour soutenir les personnes, les familles et les communautés touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta.

### INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

*En date du 31 octobre 2024, la Croix-Rouge canadienne avait :*

- distribué plus de **3 millions de dollars** en aide financière à plus de **4 000 ménages admissibles**;
- participé aux opérations de **6 centres d'accueil et d'information**, notamment à Edmonton, à Calgary et à Grande Prairie en Alberta, ainsi qu'à Valemount en Colombie-Britannique. Elle a également contribué à la gestion du Centre de services humanitaires à Hinton et du Centre d'aide à la réintégration de Jasper, où les personnes sinistrées pouvaient obtenir du soutien et des conseils pour amorcer leur rétablissement après les incendies;
- pris en charge plus de **7 000 appels téléphoniques** avec les personnes touchées par les feux en Alberta par l'entremise d'un centre d'appels;
- offert des services d'hébergement d'urgence et de la nourriture à plus de **1 500 personnes et familles** tout en appuyant les opérations d'urgence à la demande la Ville d'Edmonton;
- distribué plus de **8 800 articles** de première nécessité comme des **trousses de nettoyage, des trousses d'hygiène, des masques N95, des oursins en peluche, des couvertures et des oreillers** dans l'ensemble des sites;
- tenu plus de **4 200 conversations** avec des personnes touchées pour leur offrir du soutien en matière de bien-être et de santé mentale;
- offert plus de **300 références** vers des ressources communautaires;
- fourni de l'aide financière à plus de **80 petites entreprises et organismes sans but lucratif** par l'entremise du Programme de soutien aux petites entreprises afin de les aider à faire face aux pertes et aux coûts d'exploitation imprévus directement liés aux feux de forêt à Jasper;
- accordé **4 subventions d'urgence** à des organismes sans but lucratif pour appuyer la prestation de mesures de soutien et de services offerts aux personnes qui revenaient à Jasper; ce soutien comprenait du soutien en santé mentale, la distribution de nourriture, des services pour héberger et soigner les animaux ayant dû être évacués ainsi que des services d'aide au transport;
- offert du **soutien personnalisé au rétablissement** à plus de **500 ménages**.

# MISE À JOUR SUR LE FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2024 EN ALBERTA

## RÉPARTITION DES FONDS EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024

- I TOTAL DES DONS AMASSÉS : 15,7 M\$
- I FONDS PROVENANT DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA : 12,1 M\$
- I FONDS PROVENANT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : 12,6 M\$
- I TOTAL DES FONDS EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024 : 40,4 M\$

La Croix-Rouge canadienne tient à remercier le public, les entreprises, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement du Canada d'avoir répondu à l'appel et donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta.

TYPE DE SOUTIEN		FONDS ALLOUÉS AU 31 OCTOBRE 2024	FONDS DÉPENSÉS OU ENGAGÉS AU 31 OCTOBRE 2024
<b>Aide d'urgence pour les individus et les familles</b>	Dans la foulée des feux de forêt, la Croix-Rouge canadienne est venue en aide aux ménages admissibles sous différentes formes, notamment : inscription, habillement, alimentation, trousse de nettoyage, lits de camp, couvertures, trousse d'hygiène personnelle, renseignements et références vers d'autres ressources et soutien en matière de bien-être et de santé mentale.  La Croix-Rouge a également distribué de l'aide financière pour aider les ménages admissibles à subvenir à leurs besoins essentiels (750 \$ par ménage) ainsi qu'aux besoins pouvant survenir lors du retour à la maison ou d'une évacuation prolongée (500 \$ par ménage).	8,3 M\$	7,9 M\$
<b>Aide au rétablissement pour les individus et les familles</b>	La Croix-Rouge canadienne offre un soutien personnalisé aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta, qui vise notamment à satisfaire les besoins non comblés, à planifier le retour à la maison et à comprendre les polices d'assurance et les ressources communautaires. La Croix-Rouge peut également orienter les gens vers des services en santé mentale et les accompagner dans leurs prises de décisions pour faciliter le rétablissement.	16,0 M\$	12,5 M\$
<b>Aide aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif</b>	Au lendemain d'une situation d'urgence, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif jouent un rôle essentiel dans le rétablissement des personnes et des communautés. Les fonds alloués à ce volet permettent d'aider les petites entreprises et les organismes sans but lucratif à assumer les coûts imprévus découlant de l'évacuation et du retour, par exemple les pertes non assurées, les franchises d'assurance et les dépenses associées à la reprise des activités comme les frais d'entreposage et les frais de nettoyage.	3,8 M\$	3,4 M\$
<b>Groupes communautaires</b>	Soutenir le travail des groupes communautaires, y compris celui des municipalités, permet de mieux arrimer les activités de rétablissement aux besoins des personnes qui vivent dans la communauté touchée. Ces fonds aident les groupes communautaires à répondre à la hausse de demande de services, à combler les besoins sociaux et psychosociaux ainsi qu'à renforcer la résilience de la communauté, autant de mesures qui favorisent le rétablissement.	7,0 M\$	3,5 M\$
<b>Réduction des risques liés aux catastrophes et renforcement de la résilience</b>	La réduction des risques liés aux catastrophes, l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience sont des éléments importants qui contribuent au rétablissement global des communautés. Les fonds alloués à ce volet aideront les communautés à réduire leurs facteurs de vulnérabilité, à s'adapter à l'évolution des risques et à renforcer leur résilience face aux prochaines catastrophes.	4,0 M\$	Début du programme prévu en 2025
<b>Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie</b>		1,3 M\$	1,3 M\$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>40,4 M\$</b>	<b>28,6 M\$</b>

## EXPLICATION DES MONTANTS

### Grand total à ce jour :

La totalité des dons amassés et de tout autre revenu.

### Fonds alloués à ce jour :

Budget prévu pour chaque volet de l'intervention en fonction du grand total. Les sommes ont été réparties selon les besoins des personnes et des collectivités qui ont été recensés à ce jour.

### Fonds dépensés ou engagés à ce jour :

Fonds qui ont déjà été dépensés pour prêter assistance aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta ou qui serviront au financement d'initiatives ou de projets de rétablissement en vertu des ententes et des contrats qui ont été autorisés, le cas échéant.

### Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie :

Les frais associés à l'appel de fonds, notamment pour la collecte de fonds et la gestion des fonds en fiducie, ne dépasseront pas huit pour cent des sommes amassées. Ces coûts sont calculés en fonction du total des dons amassés à ce jour (15,7 M\$). Ils peuvent inclure les frais de traitement des dons, d'utilisation des institutions bancaires et de crédit, des centres d'appel et des plateformes numériques ainsi que ceux liés aux moyens technologiques et aux communications avec les donateurs et donatrices, dont la production des rapports qui leur sont destinés. Les coûts associés à la gestion des fonds en fiducie sont liés au fonds mis en place pour les sommes amassées dans le cadre de cet appel.

# MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

En date du 31 octobre 2024, plus de 70 % des fonds amassés ont été dépensés ou engagés.